

UNE MACHINE À EMPLOIS POUR LES FEMMES EQUAL CONTRIBUE À AMÉLIORER LES SERVICES À LA FAMILLE

Les disparités hommes/femmes sur le marché du travail européen

Le chômage et les disparités entre les hommes et les femmes en matière d'emploi sont des problèmes économiques urgents, auxquels l'UE doit s'atteler en puisant dans sa plus grande réserve de main-d'œuvre inexploitée: les femmes. Même si la proportion de femmes sur le marché du travail a progressivement augmenté au cours de la décennie écoulée, passant de moins de 50% à 55,6%, il subsiste de grandes disparités entre les femmes et les hommes en matière d'emploi. Les femmes ayant un niveau d'instruction faible et les femmes plus âgées présentent un taux d'emploi beaucoup plus bas, tout comme celles qui ont des enfants ou doivent s'occuper de personnes dépendantes. Le partage des tâches familiales est encore loin d'être équitable dans la plupart des ménages et, dans nombre d'États membres, les femmes restent plus exposées au chômage et à l'inactivité que les hommes.

Le manque de services de garde et de soins est l'un des obstacles majeurs empêchant les femmes ayant à leur charge des enfants en bas âge ou des parents vieillissants d'accéder au marché du travail. Cette constatation figure dans tous les rapports conjoints sur l'emploi rédigés depuis 1998.

Des services de garde pour réduire les écarts entre les hommes et les femmes

Tant la task-force sur l'emploi que le [sommet européen de printemps 2004](#) ont souligné l'importance de la dimension de genre pour la croissance de l'emploi. Si l'on veut atteindre l'objectif de Lisbonne consistant en un taux d'emploi global de 70% d'ici à 2010, l'objectif spécifique d'un taux de 60% pour l'emploi féminin doit aussi être atteint. Pour la même échéance, les structures de garde d'enfants dans chaque État membre devraient atteindre une couverture de 33% des enfants de moins de trois ans et de 90% des enfants dont l'âge se situe entre trois ans et l'âge de la scolarité obligatoire.

Bien que plusieurs États membres aient déjà atteint les objectifs en matière de garde d'enfants en âge préscolaire, l'offre pour les bébés et les nourrissons est anormalement faible. Dans la plupart des cas, les services en place couvrent moins de 10% de la demande. Même les pays réputés pour l'offre correcte de services de garde d'enfants connaissent actuellement, à cause des horaires de travail de plus en plus irréguliers, un besoin urgent de services plus flexibles, avec des horaires plus larges, notamment après les horaires scolaires.

En raison du vieillissement de la population, les soins à apporter aux personnes âgées et fragiles deviennent une priorité politique dans toute l'Union européenne. Entre 2000 et 2010, le nombre de personnes de plus de 80 ans aura augmenté de 35%. En 2010, à peine 10% des personnes de ce groupe d'âge vivront dans un ménage collectif, et 44% vivront seules.

Des avantages pour toutes les femmes, avec ou sans emploi

Les partenariats EQUAL axés sur l'égalité entre les hommes et les femmes ont développé de [bonnes pratiques](#) qui peuvent contribuer à accroître le taux d'emploi des femmes. La création de nouveaux services de garde et autres services d'aide familiale génère un **double effet: des emplois pour les chômeuses ayant une instruction de base faible ou inexistante, et l'accès au marché du travail pour les autres femmes**, sans emploi ou inactives, qui ne pouvaient auparavant rechercher un emploi rémunéré à cause du manque de structures de garde.

C'est surtout en Belgique, France, Italie, Luxembourg et Espagne qu'EQUAL a réussi à créer ce type de changement à l'aide d'une **approche multiple** composée de divers éléments essayés et testés. Le facteur décisif est la combinaison de plusieurs ou de la totalité des composantes suivantes.

Jeter les bases de l'égalité des chances: formation de base et certification des acquis

Le fait d'intégrer l'évaluation et la validation des compétences informelles (certification des acquis et bilan de compétences) dans une formation de base dans les domaines de la garde d'enfants et des soins aux personnes âgées a considérablement contribué à l'intégration durable des chômeuses de longue durée et des femmes inactives sur le marché du travail. La valorisation et la certification des compétences acquises, par exemple, en élevant ses enfants et en entretenant son foyer, permet de valider les références éducatives d'un groupe-cible qui ne répond pas aux conditions imposées pour suivre une formation normale en soins de santé dispensée dans l'enseignement pour adultes. Cette approche favorise les perspectives d'emploi mais crée également des opportunités d'éducation pour adultes et de formation tout au long de la vie.

Parmi les approches spécifiques aux chômeuses de longue durée et aux femmes inactives, quelques-unes se sont avérées particulièrement efficaces:

- Employer une **méthode de portefeuille**, par laquelle les apprentissages antérieurs et les nouveaux accomplissements sont rassemblés dans un dossier de progression individuelle et reconnus comme égaux aux exigences de l'éducation et des formations formelles. Dans certains cas, cette méthode a permis l'obtention d'un certificat d'études secondaires inférieures et, dans d'autres, d'une qualification ouvrant l'accès à des formations classiques en soins de santé de niveau supérieur.
- Afin de répondre aux besoins des élèves inexpérimentées, les **programmes étaient modulaires et plus courts que les formations classiques**, sans jamais constituer une version simplifiée du contenu normal des cours. Ils ont été **centrés sur les besoins de groupes d'âge spécifiques**. Par exemple, la formation à la garde d'enfants après les horaires scolaires a été spécifiquement conçue pour permettre aux participantes de gérer des programmes attrayants pour les enfants en âge scolaire, comprenant notamment des activités telles que protection de l'environnement, jardinage, recyclage, bricolage, musique, théâtre, expression corporelle, jeux populaires et sports. La formation aux soins pour personnes âgées a dispensé aux participantes les compétences les habilitant à accomplir des tâches telles que soins infirmiers de base, préparation de repas diététiques ou tâches ménagères, qui sont complémentaires aux services de soins habituels.
- Ces programmes étaient **fortement ancrés dans le travail et combinaient formation pratique et instruction théorique**. Les placements professionnels dans des structures de garde existantes ou dans de nouvelles structures, réalisés grâce à EQUAL, ont permis aux participantes d'appliquer immédiatement leurs nouvelles compétences et d'interagir avec du personnel de soins ou de garde plus expérimenté. Une supervision permanente, des réseaux permettant l'échange et le soutien entre collègues et, dans le cas des soins aux personnes âgées, des réunions avec les professionnels qui avaient déjà aidé la même personne ou le même couple âgé ont encore renforcé les compétences des nouvelles travailleuses sociales et créé une base solide pour une relation durable avec les "clients", c'est-à-dire les citoyens ou parents âgés.

Passer de la formation au lieu de travail

Les expériences passées ont montré que dispenser une formation à des femmes issues de groupes défavorisés et les aider à accéder au marché du travail ouvert n'est pas suffisant pour leur assurer un emploi durable. Pour cette raison, EQUAL a combiné des efforts de formation avec la création de services de soins supplémentaires, tant en institutions qu'à domicile, créant ainsi un grand nombre de nouveaux emplois. Afin d'empêcher les femmes défavorisées de retomber en situation de chômage ou d'inactivité, les partenariats ont réussi à faire entrer en service les nouvelles structures dès l'achèvement de la formation. Une coopération étroite avec les gouvernements locaux a aidé à étendre les services des centres de soins existants et à créer de nouvelles entreprises de services. Les résultats positifs ont été grandement facilités par:

- **La participation non seulement des départements de services sociaux mais aussi des départements chargés du développement économique**. Le fait que les partenaires EQUAL aient insisté sur les lacunes de compétences et les besoins des entreprises a influencé les municipalités en faveur d'une augmentation quantitative et qualitative des soins. Ils ont réussi à convaincre les autorités d'étendre les horaires d'ouverture de leurs centres de garde d'enfants et d'ouvrir de nouveaux centres pour les tout petits enfants et/ou les personnes âgées dans une série de communautés locales

situées à proximité de zones industrielles et commerciales très fréquentées dont les besoins en main-d'œuvre ne sont pas satisfaits.

- **S'allier avec des agences de développement économique et des conseillers en affaires** afin de soutenir les entreprises de l'économie sociale ou les micro-entreprises depuis le tout début jusqu'à la phase de démarrage et au-delà. En plus de répondre aux besoins spécifiques des femmes ayant l'esprit d'entreprise, EQUAL a encouragé des ONG locales à lancer des coopératives de services pour éviter que des femmes mal préparées pour ce type de défi soient submergées par un fardeau excessif de responsabilités commerciales.

Lier les soins à d'autres services d'aide familiale

Des études préliminaires ont aidé à **analyser comment l'organisation des soins et d'autres services d'aide familiale pouvait stimuler l'emploi des femmes** et contribuer à améliorer l'équilibre entre le travail et la vie familiale des parents. L'offre de services d'aide ménagère et de services de transport adéquats s'est avérée un moyen très efficace pour atteindre cet objectif:

- Des agences de services gérées de façon professionnelle, mises sur pied en France, Italie et Espagne grâce à EQUAL, ont transformé les **tâches ménagères en emplois normaux assortis d'une couverture de sécurité sociale**. La même approche a été suivie avec autant de réussite pour des tâches diverses allant de petites réparations ménagères à l'accompagnement d'enfants ou de personnes âgées à des activités de loisirs ou aux rendez-vous médicaux. Les agences de services, qui reçoivent de plus en plus de demandes pour de multiples petites tâches, engagent des travailleurs pour des emplois à temps partiel ou temps plein. Une autre solution consiste à aider les femmes à trouver des clients puis à aider ceux-ci à accomplir les procédures administratives nécessaires, par exemple le calcul des rémunérations et la rédaction des contrats de travail.
- Dans les zones mal desservies par les transports publics, EQUAL a encouragé la mise en place de **nouveaux moyens pour effectuer les navettes**. Dans une zone rurale retirée, un partenariat EQUAL a acheté des minibus et dispensé à des chômeuses une formation de chauffeur afin de les aider à mettre sur pied un service de transport régulier. Une entreprise similaire a été lancée en France, dans laquelle un système de covoiturage et de location de vélos a en outre été institué à titre d'alternatives bon marché. Dans les deux cas, les emplois créés ont été pourvus par des femmes (et des hommes) précédemment au chômage et, en même temps, la mobilité accrue a ouvert des perspectives d'emploi pour d'autres personnes.

Créer des partenariats public-privé pour des emplois durables

Compte tenu des budgets publics de plus en plus restreints, les nouveaux modèles de financement mis au point dans le cadre d'EQUAL ont joué un rôle essentiel pour assurer le caractère durable des nouveaux services mentionnés plus haut. De nombreux projets ont lancé des partenariats public-privé en associant autorités locales et régionales, employeurs, partenaires sociaux, ONG et utilisateurs. L'approche par partenariats d'EQUAL s'est avérée un moyen idéal de solliciter l'engagement de tous ces acteurs.

- Le fait de bénéficier d'une productivité accrue et d'une diminution de l'absentéisme a permis aux employeurs de comprendre qu'**aider financièrement une offre de soins à la carte constituait un bon investissement commercial**. De grandes entreprises ont contribué aux coûts de mise sur pied et de fonctionnement ou, moins fréquemment, créé un service de garde d'enfants géré par l'entreprise et subventionné par la municipalité. Même les PME qui estimaient que de telles solutions n'étaient pas dans leurs moyens sont devenues des partenaires de coopératives locales de garde d'enfants. Les incitations fiscales, comme celles qui ont été introduites en Italie, ont également joué un rôle important.
- Le fait de se rendre compte que des **transports adéquats permettaient aux gens de bénéficier de possibilités d'emploi "plus distantes"** a encouragé les acteurs clés à prendre des mesures pour assurer la survie des services. Des entreprises, associations locales et agences de tourisme sont devenues des clients réguliers et ont ainsi contribué à consolider les nouvelles entreprises. Dans une zone rurale avec un taux de chômage

élevé, EQUAL a permis de créer un nouveau cadre grâce auquel les petites municipalités peuvent sous-traiter aux nouvelles entreprises des services de transport.

- EQUAL a développé et renforcé deux **modèles de financement prometteurs**: l'un est basé sur un système de bons de services publics d'État destiné aux familles défavorisées et aux parents isolés, et l'autre commercialise des services commerciaux pour les personnes qui ont les moyens de payer pour ce type d'aide. Dans quelques pays, des partenariats ont réussi à convaincre des entreprises à inclure ces services dans l'ensemble d'avantages offert à leurs salariés.

Intégrer dans les systèmes normaux des approches égales des services de garde

Les partenariats EQUAL étaient bien conscients du risque de scission du marché du travail en deux niveaux que pouvait entraîner l'introduction d'une catégorie d'emploi réservée aux travailleurs sociaux à faible niveau d'instruction. Ils ont donc tenu à placer au centre de leurs activités l'intégration des nouvelles approches dans les systèmes conventionnels de formation et de rémunération. Les facteurs de réussite de ces stratégies d'intégration étaient notamment:

- Des plans d'action en coopération avec les gouvernements nationaux qui comportaient de **nouveaux profils professionnels pour les travailleuses dans les secteurs** de la garde d'enfants ("les mères de jour"), des soins aux personnes âgées ("soins sociaux ou assistantes en soins") et des services d'aide familiale ("assistantes en aide courante") ont été intégrés **dans l'offre normale de formations en soins** des pays sans système de certification des acquis antérieurs. Au Luxembourg, par exemple, le gouvernement utilisera la formation de base en matière de garde d'enfants, qui intègre un tel système, comme modèle de formation dans d'autres secteurs économiques.
- **Le fait d'associer les partenaires sociaux à un stade précoce dans le processus de validation** a facilité la négociation de conditions de travail et de rémunération adéquates. Les syndicats ont aussi joué un rôle important en élaborant des accords qui sont devenus parties intégrantes de stratégies locales ou régionales destinées à lutter contre les pièges du chômage, de l'inactivité et des bas salaires ainsi que contre le marché clandestin des soins et ses conditions de travail précaires.
- **Transférer et adapter des modèles** issus d'États membres ayant un système bien établi de certification des acquis antérieurs, par exemple la France ou le Royaume-Uni, et utiliser leurs bonnes pratiques comme des tremplins d'accès à un enseignement de niveau plus élevé dans le domaine social et des soins de santé, cela au profit des groupes défavorisés.

Recommandations

Les bonnes pratiques EQUAL, comprenant notamment une mine de programmes de cours, de méthodologies et d'instruments, sont disponibles pour aider les gouvernements aux niveaux national, régional et local qui cherchent à puiser dans la réserve non exploitée de travailleuses potentielles. Ces gouvernements sont encouragés à lier leurs stratégies d'accroissement de l'emploi féminin aux politiques en matière de développement économique et d'éducation, cela en conformité avec l'obligation établie par le traité d'Amsterdam d'intégrer la dimension de genre dans tous les domaines politiques. Toutefois, étant donné les écarts entre les taux d'emploi des femmes et des hommes, des actions spécifiquement destinées aux femmes doivent encore être considérées comme élément de cette approche. Les résultats EQUAL constituent une base solide pour le développement des stratégies cruciales suivantes:

- **Revoir les systèmes d'éducation et de formation et veiller à ce qu'ils comportent des "parcours d'accès aisé"** à des qualifications reconnues pour les personnes ayant des compétences formelles faibles ou inexistantes. La mise en place de formations de base servant de tremplins reconnus vers d'autres filières d'éducation plus qualifiées dans le secteur social et des soins de santé n'est qu'un premier pas. La stratégie devrait aussi prévoir d'attirer les hommes dans le secteur des soins, et des efforts devraient être accomplis pour que ces activités se muent en parcours professionnels prometteurs.
- **Mettre en place un plan d'action national pour la garde d'enfants** qui soit axé sur les objectifs quantitatifs du processus de Lisbonne et qui assure des services abordables et de bonne qualité. Un des éléments clés recommandés pour ce plan consiste en des incitations fiscales au profit des employeurs qui créent des services de garde d'enfants

gérés par leur entreprise, apportent une aide financière à des services fournis par les collectivités locales, ou "achètent" des lieux dans des entreprises de l'économie sociale ou des petites entreprises.

- **Exploiter le potentiel d'emploi des services ménagers** en créant des agences qui fonctionnent comme des employeurs de travailleurs de services et sont à même de former de véritables emplois à partir des diverses tâches faisant l'objet des demandes des clients. Les "bons de services" destinés aux familles défavorisées mais aussi aux personnes âgées ayant besoin d'une aide familiale quotidienne à domicile constituent une base viable pour le démarrage d'une telle agence, en particulier durant les phases initiales du développement d'un marché de ce type de services.
- Inclure une **dimension de genre dans les "paquets" d'aides subventionnés par les pouvoirs publics pour la création d'entreprises et l'esprit d'entreprise** et exiger des agences concernées le développement d'approches spécifiquement destinées aux femmes afin d'aider les chômeuses à créer des entreprises viables basées sur la prestation de services de soins et d'autres services d'aide familiale.